



54^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

**A/HRC/54/L.18 – Faire face à la crise sur le plan humanitaire et sur le plan des droits
de l'homme causée par le conflit armé en cours au Soudan**

Observation générale du Luxembourg

11 octobre 2023

Monsieur le Président,

Nous avons écouté attentivement les propos et préoccupations de la délégation du Soudan quant à la présentation de la résolution L.18. Nous sommes profondément reconnaissants pour tous les efforts régionaux et internationaux menés pour trouver une solution politique, garantir un accès humanitaire sans entraves et parvenir à un cessez-le-feu durable.

Le 11 mai dernier, ce Conseil s'était réuni en session spéciale afin d'adopter une résolution élargissant le mandat de l'Expert désigné sur le Soudan et demandant un suivi accru du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de la situation au Soudan.

Aujourd'hui, nous regrettons d'autant plus que les appels urgents – notamment au sein de ce Conseil – de respecter les droits humains et le droit international humanitaire, lancés depuis 6 mois aux belligérants, n'ont pas été suivis. Au contraire, la situation des droits humains au Soudan ne cesse de s'aggraver avec une population civile prise au piège au milieu des combats et la perpétration de violations graves et systématiques des droits humains notamment au Darfour occidental, qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

De ce fait, ma délégation tient à remercier le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne et la Norvège pour leur travail en faveur de la population du Soudan en présentant la résolution L.18 laquelle prévoit l'établissement d'une Mission d'établissement des faits sur le Soudan. Comme la résolution de ce Conseil du 11 mai dernier, le présent texte ne remet pas en cause les efforts régionaux et internationaux « de faire taire les armes et de mettre fin

aux affrontements militaires ». Au contraire, il est parfaitement complémentaire à la responsabilité première du Conseil de sécurité et aux efforts déployés par l'Union africaine, l'IGAD, l'Arabie saoudite et les États-Unis, la Ligue des États arabes, le Soudan du Sud et le Quad, que nous remercions tous.

La résolution L.18 répond à l'appel urgent de plus d'une centaine d'ONG soudanaises, africaines et internationales qui ont écrit aux Membres de ce Conseil pour demander qu'il mette en place un mécanisme d'enquête pour faire toute la lumière sur la situation catastrophique des droits humains au Soudan. Avec l'adoption de cette résolution, le Conseil peut envoyer un message fort à la population au Soudan, souffrant depuis trop longtemps, qu'elle n'est pas oubliée et que l'impunité ne pourra persister.

Les co-auteurs de la résolution ont consulté la Mission permanente du Soudan et tous les États membres dans l'espoir de parvenir à une adoption par consensus. Nous regrettons que ce consensus n'ait pas pu être atteint, mais encourageons tous les Membres de ce Conseil de voter pour la résolution, dans l'intérêt du peuple soudanais et de son désir pour une paix durable et un retour *in fine* à la transition démocratique.

Je vous remercie.